



**BIO CENTRE**  
(Association régie par la loi du 1er juillet 1901)

ASSOCIATION DE LA  
FILIERE BIOLOGIQUE  
EN REGION CENTRE  
VAL DE LOIRE

**CONSEIL D'ADMINISTRATION**  
**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS**

[www.bio-centre.org](http://www.bio-centre.org) **du 14 février 2023**

NOM	PRENOM	RAISON SOCIALE	COLLEGE	FONCTION	SIGNATURE
BOURGY	Emmanuel	GDAB 36	Producteurs	Titulaire CA	présent
SOULARD	Benjamin	GABEL	Producteurs	Titulaire CA	Donne pouvoir à Philippe Doireau
PESCHARD	David	GABLEC	Producteurs	Titulaire CA	Donne pouvoir à Emmanuel Bourgy
TROUSLARD	Benjamin	GABOR	Producteurs	Titulaire CA	Donne pouvoir à Philippe Joubert
JOUBERT	Philippe	GABBTO	Producteurs	Suppléant CA	présent
DOIREAU	Philippe	GABB18	Producteurs	Titulaire CA	Présent
DECHENE	Bruno	LAITERIE DE VERNEUIL	Préparateurs	Titulaire CA	Donne pouvoir à Cécile PERret
GUEROUT	Benoit	ALLAIRE	Préparateurs	Titulaire CA	absent
HARDY	Loïc	BIO CENTRE LOIRE	Préparateurs	Titulaire CA	absent
MAUTOUCHET	Serge	MAUTOUCHET SERGE SMC	Préparateurs	Titulaire CA	présent
PERRET	Cécile	FERME DE LA MOTTE	Préparateurs	Titulaire CA	présent
BOULAI	Paul-Emmanuel	CONFEDERATION PAYSANNE	Institutionnels	Titulaire CA	absent
PRUNIER	Joël	CER France - ALLIANCE Centre	Institutionnels	Titulaire CA	absent
VAURS	Christophe	LA COOPERATION AGRICOLE CVL	Institutionnels	Titulaire CA	absent
LEGRAND	Nicolas	MFR de l'Orléanais	Institutionnels	Titulaire CA	excusé
FOUCAULT	David	TERNAO	Distributeurs	Titulaire CA	absent
GEORGET	Paule	BIOCOOP LA PETITE PRAIRIE	Distributeurs	Titulaire CA	excusée
CHALOCHE	Olivier	GABOR	Producteurs	Suppléant CA	présent
PROST	Sébastien	LSDH	Préparateurs	Suppléant CA	absent
VERGER	Benoit	AXÉRÉAL BIO	Préparateurs	Suppléant CA	absent
DECROMBECQUE	Hugues	IDFEL	Institutionnels	Suppléant CA	présent
MORON	Christian	INPACT CENTRE	Institutionnels	Suppléant CA	présent

**Autres adhérents** : Jean-François Vincent, Vincent Masset,

**Salariés** : Thomas Prigent, Jean-Marie Mazenc, Mary Monard, Manon Blondelle, Ronald Charrier, Christèle Chouin, Naline Kaophone

Représentation par collège :

Collège	Nombre de voix statutaires	Nombre de voix présentes	Dont Représenté-e-s	Dont ayant donne pouvoir
Producteurs	6	6		3
Préparateurs	5	3		1
Institutionnels	4	3		
Distributeurs	2	0		
Total	18	12		0

Au total, 8 administrateurs titulaires sur 16 étant présents ou représentés, le conseil d'administration peut valablement délibérer conformément au quorum requis par l'article 8 des statuts.

Thomas PRIGENT rappelle l'ordre du jour

HORAIRE	SUJET
<b>14h00</b>	Approbation du CR du CA du 17 11 2022
<b>14h05</b>	Confirmation pouvoir signature Emmanuel Bourgy
<b>14h10</b>	Retour GRAB 14 février 2023 matin
<b>14h40</b>	Point démarche mutualisation
<b>14h50</b>	Tour des filières
<b>15h50</b>	Budget 2022
<b>16h00</b>	Budget et postes 2023
<b>16h15</b>	Cap filières 2023
<b>16h30</b>	AG Bio Centre 2023
<b>16h35</b>	Cash investigation
<b>16h45</b>	Points divers

## 1/ Formalités administratives

---

Le conseil d'administration approuve le compte rendu du conseil d'administration du 17 novembre 2022 à l'unanimité

Le conseil d'administration confirme qu'*Emmanuel Bourgy a le pouvoir d'engager la structure et la signature pour toute demande de financement, de soldes, depuis le 21/06/2022 jusqu'à l'élection d'un nouveau bureau.*

## 2/ Retour GRAB du 14 février 2023 matin

---

Les principaux sujets abordés lors de la réunion du GRAB sont restitués au Conseil d'Administration (cf CR GRAB du 14 février 2023)

Un point d'attention est signalé concernant les déclarations PAC : les agriculteurs Bio vont devoir renseigner dans ce cadre un certain nombre d'éléments dont ils étaient jusqu'à présent dispensés. Le risque de perte d'aide est important en cas d'erreur ou d'oubli. Il est important d'alerter dès à présent les adhérents à ce sujet. Le Gabbto organise une formation sur ce sujet le 28 février avec la DDT 37 (formation déjà complète, une deuxième est prévue). Notre présence sur ce sujet est un facteur important de crédibilité et de légitimité.

## 3/ Tour des filières Bio

---

Jean François Vincent donne des éléments concernant la filière porcine. Elle est impactée de plein fouet par la crise du Bio avec un doublement des exploitations en 2018 et 2021 alors que le marché allemand, qui représentait 30 % des débouchés pour la production française, s'est fermé début 2022. La différence de prix entre conventionnel et bio a baissé mais reste importante. Les fermes anciennes ayant terminé l'essentiel de leur amortissement et emprunts s'en sortent pour l'instant, mais les dégâts sont et vont continuer à être importants pour les récents installés.

La SICABA est en redressement judiciaire depuis le 1 février 2023

Le Ministère de l'Agriculture a abondé le Fond Avenir Bio de 2 millions pour aider la filière, un appel à projet de l'Agence Bio est attendu prochainement pour la mise en œuvre de cette enveloppe.

Concernant plus largement l'ensemble des filières élevage, une vague d'arrêt est à craindre, compte tenu du contexte économique, mais aussi du niveau croissant et de plus en plus

difficile à assumer des contraintes réglementaires imposées par les DDT. **Le conseil d'administration demande à Jean Marie Mazenc de réaliser un état des lieux à cet égard.**

Les réseaux Bio (FNAB, FOrebio, Synabio) demandent par ailleurs une aide d'urgence pour l'ensemble des filières. Les fonds prévus pour la CAB vont être sous utilisés et pourraient donc être re fléchés vers l'éco régime dont le cadre d'intervention permet une augmentation jusqu'à 145 € /hec

Pour les Grandes Cultures, Philippe Joubert indique que les prix sont en baisse, après une année 2022 dynamique pour le marché français (arrêt des approvisionnements ukrainiens). Les réserves actuelles sont importantes après une belle récolte en 2022. Les producteurs qui n'ont pas de contrats en cours ne trouvent pas de débouchés. Les difficultés rencontrées par les filières monogastriques contribuent à restreindre ces derniers.

Les surcoûts en approvisionnement énergétique pèsent lourdement sur les transformateurs (+25% pour La Meunière)

Cécile Perret et Hugues Decrombecque donnent des éléments concernant les LPC et Fruits et légumes:

Les ventes en pommes de terre bio ont baissé de 9% sur 12 mois, pour les F&L bio c'est -12% (-7% en conventionnel)

Une étude AFOG montre que les charges des maraîchers ont augmenté de 40% entre 2021 et 2022

Le désengagement de la GMS se poursuit : - 60 % sur la pomme de terre Bio et arrêt complet dans certaines enseignes.

Les études confirment à la fois que la GMS déréférence et que les clients sont en recherche de produits bio dans les supermarchés.

La GMS reste très difficile à interpeller sur ces sujets, les filières pèsent très peu face à elle. A cet égard, les interlocuteurs GMS présent en commission RSE d'IDFEL semblent plus à l'écoute que ceux présents en commission Bio. Il est important de les sensibiliser aux conséquences pour leur image de marque d'un déréférencement, qui plus est trop rapide au regard de la demande.

Les producteurs font des efforts pour stabiliser voire baisser les prix alors que ces derniers continuent à augmenter en grande distribution et y sont régulièrement plus chers qu'en vente directe actuellement.

La GMS a modifié sa stratégie commerciale. Depuis deux ans, elle a lâché l'axe qualité, environnement, santé, pour se recentrer sur les premiers prix « à tout prix ». Ce sont d'ailleurs les enseignes low cost qui progressent en part de marché, les autres enseignes étant plutôt à la peine.

Il faut également prendre en compte les évolutions sociétales : la baisse des achats de produits bruts et frais et la hausse des produits transformés. Il est intéressant d'avoir une veille sur les tendances en ne négligeant pas l'intérêt des consommateurs pour les produits transformés, parallèlement à la défense de nos fondamentaux.

Christian Moron souligne l'importance d'accompagner les consommateurs dans un questionnement sur ses habitudes et les possibilités de les faire évoluer.

Des initiatives comme le chèque alimentation durable et la sécurité sociale de l'alimentation sont également à soutenir

Enfin, s'agissant de la filière viticole, si les producteurs conventionnels rencontrent des difficultés, les bio poursuivent leur progression, tant sur le marché caviste et restauration qu'à l'export. Ce n'est pas le cas dans les autres régions (Occitanie, Aquitaine) où la conjoncture est plus difficile pour les Bio.

Les administrateurs s'accordent sur les points suivants :

- **Rester sur ses fondamentaux en communiquant sur ces aménités positives et en montrant que la consommation bio est possible à budget maîtrisé en agissant sur les pratiques (plus de transformation à domicile et moins mais mieux de viande) tant en direction des consommateurs que de la resto co.**

- **Se mobiliser sur une campagne de communication régionale et locale pour décliner la nouvelle campagne Bio Réflexe prévue en 2023 par l'Agence Bio.**

#### **4/ Point démarche mutualisation**

---

Thomas Prigent informe le conseil d'administration du résultat des travaux menés par le premier groupe de travail réuni le 9 janvier et des prochaines étapes de la démarche. Voir présentation jointe au CR

#### **5/ Budget 2022**

---

Le budget réalisé 2022 est en cours de finalisation, le cabinet comptable et le commissaire aux comptes interviendront à compter du 6 mars. **Un CA dédié à la présentation des comptes est prévu le 4 avril matin**, un CA pour arrêter les comptes pourra être prévu si besoin le 13 avril en amont de l'AG.

#### **5/ Budget 2023**

---

Le budget prévisionnel de Bio Centre est légèrement excédentaire (notamment grâce à l'augmentation de la dynamique et de l'activité Resto Co), celui du Réseau présente un léger déficit, un certain nombre de demandes de financements complémentaires (non intégrées au budget actuel) ont été déposées où sont prévues. Voir budget joint au compte rendu.

Postes 2023 :

**Le conseil d'administration valide la modalité du CDD d'un an pour l'embauche d'un-e responsable de communication à temps plein.**

**Les démarches concernant les seconds postes élevage et Gabel se poursuivent**

**Le projet concernant le second poste aval est reporté à 2024 compte tenu de l'absence de pistes de financement suffisamment étayée.**

#### **6/ Cap Filières 2023 (cf présentation jointe au compte rendu)**

---

La Région a mené une évaluation de son dispositif en 2022 et a présenté les grandes lignes du nouveau cadre d'intervention des Cap Filières qui sera voté en juin.

La Région souhaite notamment renforcer l'implication des acteurs jusqu'à présent peu représentés dans le dispositif et notamment l'agriculture biologique.

Il y aura notamment une possibilité pour le Réseau Bio Centre Val de Loire de s'impliquer dans une ou plusieurs co présidence de Cap Filière.

**Le CA de Bio Centre valide la proposition du GRAB du 14 février d'un positionnement de principe du Réseau Bio sur les co présidence de Cap Filières, la nature et le nombre de ces positionnements seront à préciser d'ici le mois de juin.**

Christian Moron propose par ailleurs une rencontre entre les réseaux Bio Centre et Inpact pour échanger sur les perspectives ouvertes par le nouveau cadre Cap Filières.

## **7/ Cash Investigation**

---

L'émission d'Elise Lucet finalise un numéro à charge contre la Bio s'appuyant principalement sur l'utilisation du Spinosad en AB. La Fnab et l'Agence Bio au niveau national et la cellule de crise régionale du Réseau Bio ont commencé à travailler sur le sujet et à produire des éléments d'argumentation pour permettre aux différents acteurs de la filière de répondre. La sortie du documentaire, d'abord annoncée en même temps que le salon de l'agriculture est repoussée au printemps. La Fnab devrait pouvoir nous communiquer la date 4 semaines avant la sortie.

**Le conseil d'administration de Bio Centre invite dès à présent les Gab et l'ensemble des acteurs de la filière Bio à se saisir des éléments transmis par Thomas Prigent (compte rendu de la cellule de crise du 31 janvier et documents Fnab joint à ce CR) pour informer et préparer l'ensemble des adhérents et des acteurs de la filière.**

## **8/ Points divers**

---

### **Retour sur le colloque Grandes Cultures Bio et changement climatique du 9 février.**

Les participants au colloque saluent la qualité de l'organisation et de certaines interventions (Solagro et agroforesterie).

Les interventions complémentaires réalisées par les agriculteurs ont été diversement appréciés,

- reçues comme trop imprécises et non directement exploitables par certains
- Intéressantes et bien complémentaires pour d'autres qui considèrent que c'est à chacun de faire sa propre synthèse des témoignages, forcément empiriques, qui ont été apportés et que l'on ne peut attendre de ce type d'apport des solutions clé en main.

On par ailleurs regrette le manque de représentation de l'aval dans les interventions. Plus largement cela pose la question d'une réelle intégration de l'aval dans la commission grandes cultures qui impulse ce type de projet.

La difficulté à mobiliser (malgré les nombreuses et récurrentes informations diffusées en amont) est également rappelée, cela interroge sur la pertinence de ce type d'opération à l'avenir, compte tenu du rapport temps et moyens investis / taux de participation.

### **Point Plateforme manger bio en Région Centre Val de Loire**

La Plateforme est opérationnelle depuis le 2 janvier, le catalogue est accessible en ligne et compte actuellement 400 produits et une bonne trentaine de producteurs adhérents. La plateforme reçoit

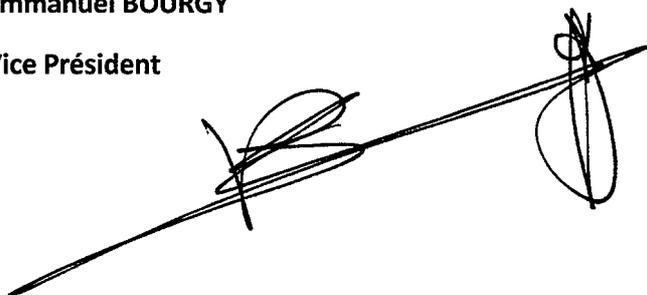
Régulièrement des commandes, dans des proportions encore modestes pour l'instant. Celles-ci proviennent notamment des collèges du Loiret avec qui un partenariat a été conclu. La Plateforme est également systématiquement présentée dans les formations RHD réalisées par Bio Centre et on constate que cela génère également des commandes. Une réunion a été organisée entre PFMB et les chargés de développement du Réseau Bio pour renforcer les liens et favoriser la diffusion des informations.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 17h15

Fait à Orléans, le 16 février 2023

**Emmanuel BOURGY**

**Vice Président**

A handwritten signature in black ink, consisting of a long horizontal line with two distinct loops or flourishes above it, one on the left and one on the right.